

**QUALITE BACTERIOLOGIQUE DES ZONES CONCHYLICOLES EN
CHARENTE-MARITIME**

I - BILAN DE LA SURVEILLANCE

1 - Le Réseau de Surveillance microbiologique (REMI)

Le Réseau national de surveillance microbiologique mis en place par l'IFREMER en 1989 permet de porter une appréciation sur la salubrité des zones conchylicoles. "Les indicateurs de contamination sont les coliformes fécaux. Les résultats sont exprimés en nombre le plus probable (NPP) de coliformes fécaux (CF) par 100 grammes de chair de coquillages et de liquide intervalvaire. La fréquence de prélèvement est mensuelle et l'effort d'échantillonnage (nombre de points de prélèvements par secteur) est proportionnel à un indice de risque qui tient compte à la fois de la qualité bactériologique estimée du secteur et de sa production coquillière. Le positionnement des points de prélèvement est de type systématique (équidistance)." (1)

2 - Présentation des résultats

Les résultats bruts par point de suivi font l'objet des tableaux A à R. Ils couvrent la période 1989-1991.

3 - Interprétation des résultats

- Pour être interprétés, les résultats ont été regroupés sur la période 89-91 par unités géographiques appelées "bassins hydrologiques". Ainsi pour l'ensemble de la Charente-Maritime, on distinguera les regroupements suivants :

- Pertuis Breton
- Baie de l'Aiguillon
- Pertuis d'Antioche
- Baie de La Rochelle
- Chatellaillon - Ile d'Aix
- Estuaire Charente

(1) La présentation des réseaux de surveillance du milieu marin gérés par IFREMER est présentée dans Equinoxe n° 1399 : "Environnement Littoral".

- Nord Marennes Oléron
- Sud Marennes Oléron
- Seudre
- Estuaire Gironde

Les numéros de bassins ainsi que leurs noms, de même que les points de prélèvements et leurs noms figurent sur les cartes - numéros 1 et 2.

- Les résultats obtenus dans le cadre du réseau de surveillance microbiologique ne peuvent réglementairement servir de base au classement de salubrité des zones conchylicoles, le classement faisant l'objet d'une procédure spécifique. Ils permettent cependant de porter une appréciation sur la compatibilité entre les niveaux de contamination bactériologique de ces zones et les normes prévues dans les textes dont nous disposons.

a) Compatibilité vis-à-vis de l'arrêté du 12 octobre 1976 fixant les normes de salubrité des zones conchylicoles (CF. texte joint en annexe).

C'est le seul texte applicable en la matière actuellement. L'interprétation des résultats en fonction de cet arrêté fait l'objet du tableau S.

Seuls les résultats obtenus pour la Baie de La Rochelle sont incompatibles avec un classement salubre (En fait les résultats confirment l'insalubrité déjà bien connue de ce secteur).

b) Compatibilité vis-à-vis de la Directive CEE du 15 juillet 1991 sur les règles sanitaires régissant la production et la mise en marché des mollusques (Cf extrait joint en annexe).

Cette directive ne sera applicable qu'après traduction en droit français. Elle prévoit cependant des conditions pour les zones de production. Nous avons donc cherché à situer les bassins de production d'après les critères de la Directive. Cet exercice n'a été effectué qu'à titre indicatif et n'a pas de valeur officielle, les procédures à utiliser pour le classement des zones de production n'étant pas encore connues.

L'interprétation fait l'objet du tableau S. Ainsi qu'on peut le constater la plupart des zones ont connu de façon épisodique des dépassements au-delà du seuil des 300 CF/100 g de chair de coquillages et de liquide intervalvaire. Elles ne pourraient donc répondre en permanence aux conditions fixées aux zones qualifiées A.

c) Appréciation de la qualité microbiologique des différents bassins.

Les cartes n° 3 et 4 présentent par bassin, les proportions de résultats supérieurs à 300 CF/100 g de chair de coquillages et de liquide intervalvaire par rapport à l'ensemble des résultats. Les cartes ont été établies à partir du tableau S.

Les informations obtenues, ainsi que la connaissance que nous possédons des différents secteurs concernés nous permettent de porter les appréciations suivantes sur les zones de production pour la période 1989-1991.

BASSIN 065 : PERTUIS BRETON (5,5 % de résultats supérieurs à 300 CF/100 g)

Zone salubre ayant cependant connu quelques épisodes de contamination bactériologique légère (influence du Lay, des agglomérations littorales, tourisme ...).

BASSIN 066 : BAIE DE L'AIGUILLON (2,9 % de résultats supérieurs à 300 CF/100 g).

Zone salubre. Les quelques pointes de contamination observées ne concernent pas les zones de bouchots, mais l'estuaire de la Sèvre. Elles sont évidemment liées aux apports véhiculés par ce fleuve. Les niveaux atteints sont restés modestes.

BASSIN 067 : PERTUIS D'ANTIOCHE (Aucun résultat supérieur à 300 CF/100 g).

Zone salubre. Les points surveillés concernent la côte sud de l'île de Ré. Aucune pointe de contamination n'a été observée au cours de la période.

BASSIN 068 : PARTIE BAIE DE LA ROCHELLE (39,4 % de résultats supérieurs à 300 CF/100 g)

Confirmation du caractère insalubre de la baie de La Rochelle, plus particulièrement au niveau du point de surveillance de La Vierge. Des résultats supérieurs à 6000 CF/100 g ont été observés. Certaines recherches de Salmonelles se sont avérées positives. Toute pêche de coquillages est interdite.

BASSIN 068 : PARTIE CHATELAILLON - ILE D'AIX (0,6 % de résultats supérieurs à 300 CF/100 g)

Zone salubre. L'influence de l'agglomération rochelaise s'estompe rapidement. Quelques légères pointes ont pu être observées au niveau de la baie d'Aytré.

BASSIN 069 : ESTUAIRE CHARENTE (2,9 % de résultats supérieurs à 300 CF/100 g)

Zone salubre. La contamination bactériologique s'estompe rapidement dans la partie aval de l'estuaire (phénomènes de dilution), où se trouvent situés les points de surveillance. Quelques pointes modestes ont été observées sur la Côte Sud de Fouras, peut-être en liaison avec les rejets de cette agglomération.

BASSIN 070 : NORD MARENNES OLERON (2,5 % de résultats supérieurs à 300 CF/100 g)

Le caractère salubre de la zone est très marqué. Quelques pointes de contamination (dont certaines élevées) ont pu être observées, vraisemblablement liées aux apports de certaines agglomérations littorales. Ces pointes ont toujours eu un caractère très fugace, les vérifications effectuées aussitôt après ayant à tout coup donné des résultats satisfaisants. La remise en cause du classement de la zone est sans objet.

BASSIN 071 : SUD MARENNES OLERON (11,7 % de résultats supérieurs à 300 CF/100 g)

Même commentaire que précédemment avec toutefois une proportion de pointes de contamination un peu plus importante, le rétrécissement du bassin à l'approche du Pertuis de Maumusson renforçant l'influence des communes littorales.

BASSIN 072 : LA SEUDRE (7,1 % de résultats supérieurs à 300 CF/100 g)

Zone salubre. Les quelques pointes observées concernent principalement la partie amont de la Seudre, plus sensible aux apports d'eau douce.

BASSIN 075 : ESTUAIRE GIRONDE (7,4 % de résultats supérieurs à 300 CF/100 g)

Les résultats plutôt favorables obtenus dans le cadre du réseau de surveillance doivent être interprétés avec prudence.

L'un des points de surveillance est en effet situé dans la partie aval de l'estuaire à Bonne-Anse et ne présente que des résultats favorables en liaison avec un environnement peu urbanisé.

Le point le plus en amont, au niveau de Pontailac présente un caractère insalubre nettement plus marqué. De fait, les gisements huîtres de la Gironde, situés pour ce qui concerne la Charente-Maritime entre St Palais sur Mer et Talmont, font dans leur majorité l'objet d'un classement insalubre au sens de l'arrêté du 12 octobre 1976. Des prélèvements ont confirmé ce classement à plusieurs reprises. Les huîtres, par ailleurs contaminées par le Cadmium, se trouvent interdites à la pêche.

II - EVOLUTION ANNUELLE

L'examen des résultats pour chacune des années 1989, 1990 et 1991 ne révèle aucune tendance significative à la hausse ou à la baisse pour les différents bassins. Les pointes de contamination se sont produites à des époques variables. C'est un regroupement des résultats sur l'ensemble de la période tel que nous l'avons présenté qui semble le mieux rendre compte de la situation.

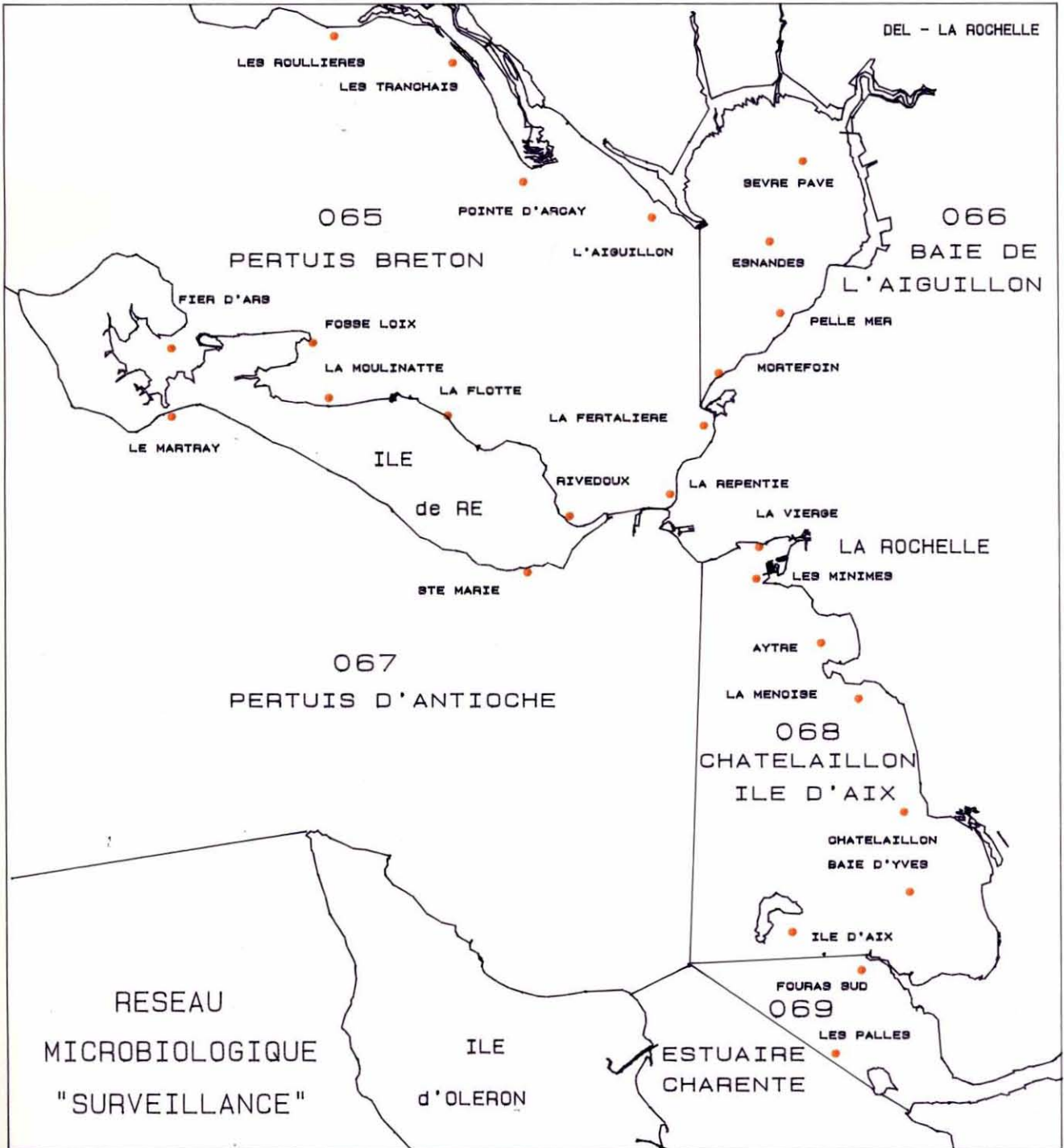
La mise en évidence d'une évolution (si elle se produit) nécessitera un suivi sur une plus longue période.

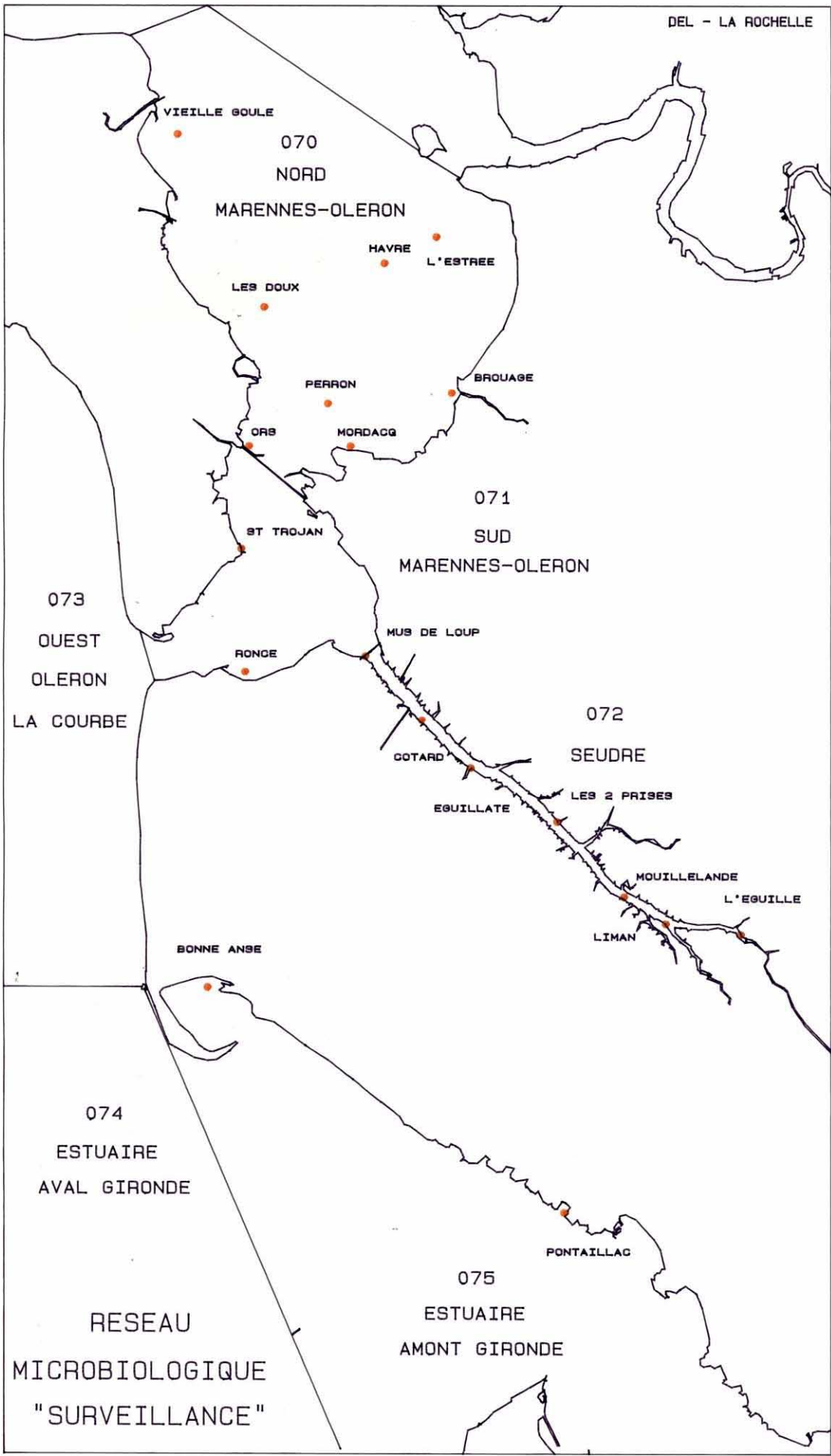
III - EVOLUTION SOUHAITABLE DE LA QUALITE DES ZONES CONCHYLICOLES

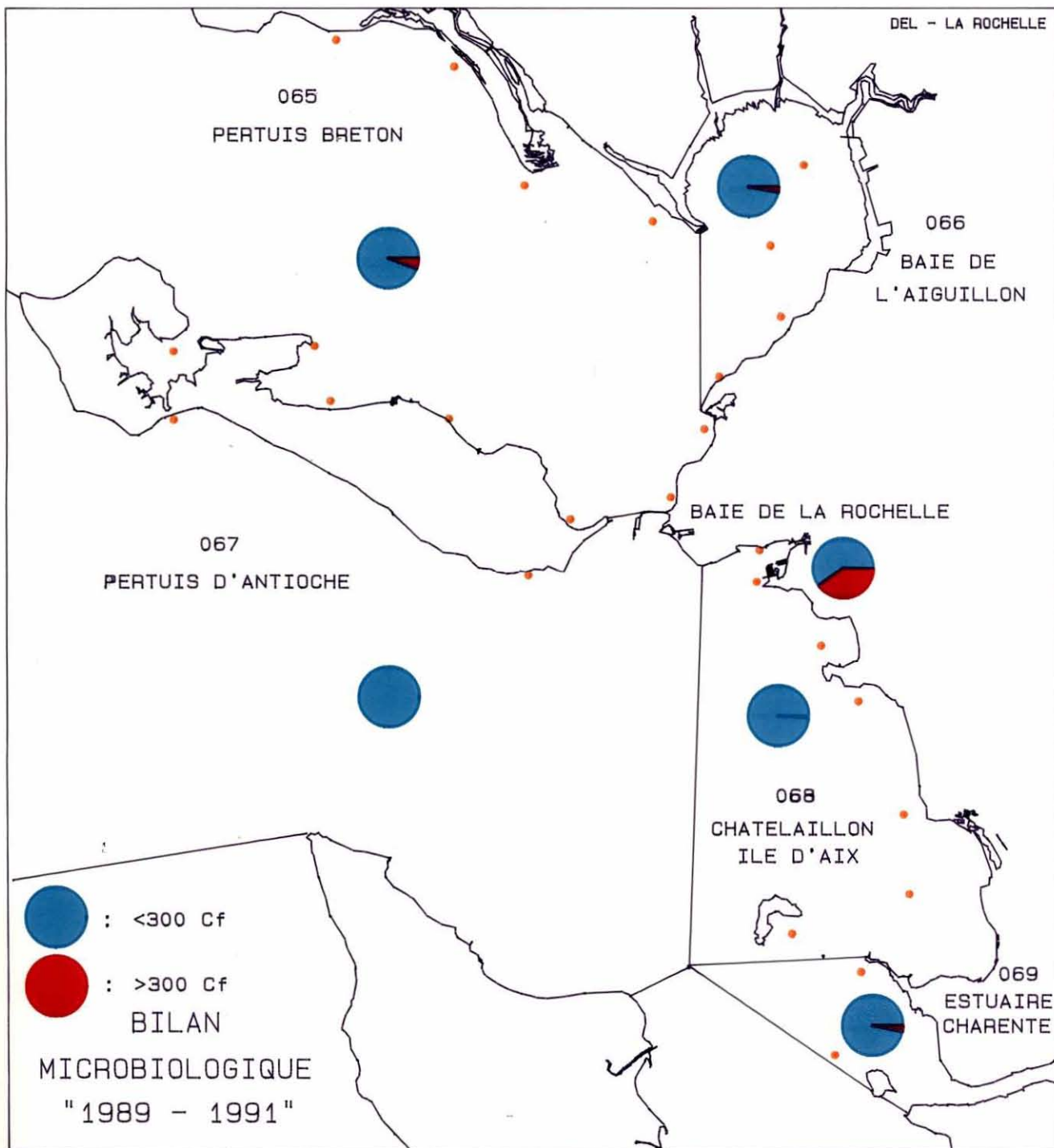
Le bilan présenté précédemment dresse un constat favorable de la salubrité des zones conchylicoles de la Charente-Maritime.

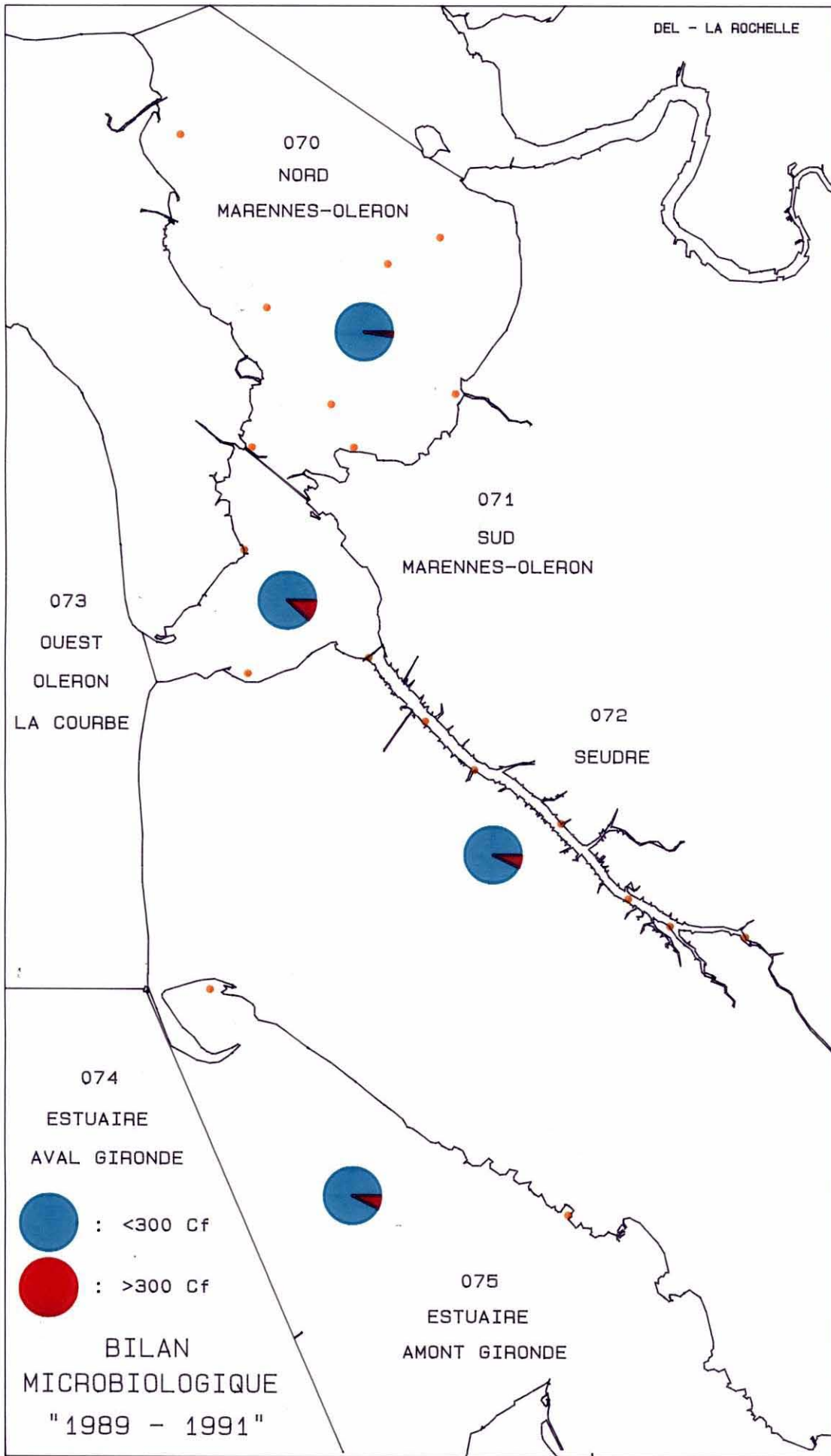
Les résultats bactériologiques restent toujours compatibles avec les normes définies réglementairement. Toutefois la vigilance doit persister. Certaines pointes de contamination peuvent être observées sur la plupart des sites. Elles sont liées aux apports des fleuves côtiers (Lay, Sèvre Niortaise, Charente, Seudre) aussi bien qu'aux rejets des eaux usées provenant des agglomérations littorales. Des progrès restent à faire en matière d'assainissement : amélioration de certains réseaux, prise en compte des variations de population estivale sur le littoral, abattement de la contamination bactériologique au niveau des stations d'épuration d'eaux usées (ce que ne font que très peu les stations de type classique).

Les objectifs à atteindre doivent être de gommer au maximum les pointes de contamination observées çà et là pour viser un classement de toutes les zones de production conchylicole du département en catégorie A (la meilleure) au sens de la Directive CEE du 15 juillet 1991.









IFREMER

Laboratoire DEL

LA ROCHELLE

BASSIN 065

SURVEILLANCE MICROBIOLOGIQUE

1989

Point de Prélèvement	065001	065002	065005	065006	065007	065008	065009	065010	065011	065014	065015 (ZI)
MOIS	FOSSE DE LOIX	L' AIGUILLON	LES ROULLIERES	LES TRANCHAIS	POINTE D' ARCAY	RIVEDOUX -PLAGE	LA FLOTTE	LA MOULINATTE	FIER D' ARS	LA FERTALIERE	LA REPENTIE
Janvier	22	<18	140			138	84	22	<18	558	558
Février	558	<18	55			<18	258	44	<18	18	18
Mars	84	55	20			138	258	216	<18	<18	<18
Avril	<18	<18	45			<18	55	44	<18	22	126
Mai	22	<18				55	55	138	<18	<18	558
Juin	22	<18	<18	<18		138	<18	<18	<18	<18	22
Juillet	<18	560	<18	20	140	<18	258	22	138	44	44
Août	22	20	<18	20	<18	138	138	138	<18	138	234
Septembre	138	<18	20	<18	45	55	55	90	<18	55	44
Octobre	<18	260	<18	<18	<18	<18	55	<18	55	<18	1260
Novembre	234	140	55	<18	20	22	22	55	22	55	138
Décembre	55	20	260	45	450	22	138	22	55	138	258

Résultats exprimés par le nombre le plus probable de Coliformes Fœcaux trouvés dans 100 g de chair de coquillages

IFREMER

Laboratoire DEL

LA ROCHELLE

BASSIN 065

SURVEILLANCE MICROBIOLOGIQUE

1990

Point de Prélèvement	065001	065002	065005	065006	065007	065008	065009	065010	065011	065014	065015 (ZI) LA REPENTIE
MOIS	FOSSE DE LOIX	L' AIGUILLON	LES ROULLIERES	LES TRANCHAIS	POINTE D' ARCAÏ	RIVEDOUX -PLAGE	LA FLOTTE	LA MOULINATTE	FIER D' ARS	LA FERTALIERE	
Janvier	<18	<18	<18	<18	450	138	22	55	<18	22	558
Février	<18	558	558	900	234	22	<18	18	<18	<18	22
Mars	37	258	138	55	<18	<18	55	120	<18	<18	90
Avril	<18	18	<18	<18	140	55	138	22	<18	<18	258
Mai	<18	22	<18	22	<18	<18	<18	<18	<18	<18	<18
Juin	<18	<18	<18	<18	22	450	<18	22	<18	<18	22
Juillet	558	<18	<18	<18	55	55	55	55	22	55	55
Août	258	55	55	<18	<18	55	558	234	<18	22	<18
Septembre	90	<18	55	<18	18	55	138	558	22	<18	258
Octobre	<18	22	55	<18	<18	<18	22	55	<18	22	<18
Novembre	<18	<18	260	<18	140	<18	<18	<18	<18	44	138
Décembre	<18	22	55	22	<18	<18	258	<18	<18	22	22

Résultats exprimés par le nombre le plus probable de Coliformes Fécaux trouvés dans 100 g de chair de coquillages

IFREMER

Laboratoire DEL

LA ROCHELLE

BASSIN 065

SURVEILLANCE MICROBIOLOGIQUE

1991

Point de Prélèvement	065001	065002	065005	065006	065007	065008	065009	065010	065011	065014	065015 (ZI) LA REPENTIE
MOIS	FOSSE DE LOIX	L' AIGUILLON	LES ROULLIERES	LES TRANCHAIS	POINTE D' ARCAÏ	RIVEDOUX -PLAGE	LA FLOTTE	LA MOULINATTE	FIER D' ARS	LA FERTALIERE	
Janvier	55	140	55	55	55	90	22	<18	<18	55	258
Février	22	258	140	20	20	22	22	22	<18	55	90
Mars	<18	<18	20	<18	20	138	22	<18	<18	90	<18
Avril	55	<18	<18	20	<18	<18	234	22	<18	55	558
Mai	<18	<18	18	<18	18	55	90	<18	<18	22	<18
Juin	22	<18	140	18	<18	22	22	55	44	<18	<18
Juillet	22	<18	<18	<18	140	22	<18	90	<18	<18	55
Août	22	<18	<18	140	55	55	258	258	22	22	22
Septembre	558	<18	55	258	55	55	<18	90	22	22	44
Octobre	138	20	55	258	90	138	<18	55	2760	22	84
Novembre	90	20	20	140		<18	<18	22	<18	22	22
Décembre	<18	55	55	<18	140	55	55	<18	<18	2760	1260

Résultats exprimés par le nombre le plus probable de Coliformes Fécaux trouvés dans 100 g de chair de coquillages

IFREMER

Laboratoire DEL

LA ROCHELLE

BASSIN 068

SURVEILLANCE MICROBIOLOGIQUE

1989

Point de Prélèvement	068001	068002	068004	068006	068007	068009 (ZI) LES MINIMES	068010 (ZI) LA VIERGE
MOIS	BAIE D'YVES	ILE D'AIX	CHATELAILLON	AYTRE	LA MENOISE		
Janvier	<18	<18	<18	<18	<18		
Février	138		<18	<18	<18		
Mars			<18	22	55		
Avril	174	138	<18	138	126	2760	6600
Mai	<18	22	258	450	138	90	558
Juin	22	<18	<18	22	<18	900	55
Juillet	258	258	<18	90	22	450	126
Août	126	<18	<18	258	<18	90	1440
Septembre	22	<18	<18	138	55	258	6600
Octobre	<18	<18	<18	55	55	2760	2760
Novembre	<18	<18	<18	258	90	22	138
Décembre	22	22	<18	558	90	44	2760

Résultats exprimés par le nombre le plus probable de Coliformes Fécaux trouvés dans 100 g de chair de coquillages

IFREMER

Laboratoire DEL

LA ROCHELLE

BASSIN 068

SURVEILLANCE MICROBIOLOGIQUE

1990

Point de Prélèvement	068001	068002	068004	068006	068007	068009 (ZI) LES MINIMES	068010 (ZI) LA VIERGE
MOIS	BAIE D'YVES	ILE D'AIX	CHATELAILLON	AYTRE	LA MENOISE		
Janvier	<18	<18	<18	90	<18	55	55
Février	138	55	90	<18	138	138	1740
Mars	<18	22	<18	<18	55	18	2760
Avril	90	22	<18	55	22	258	2760
Mai	55	<18	44	<18	22	90	1440
Juin	<18	22	<18	<18	<18	22	96
Juillet	<18	55	<18	55	<18	<18	558
Août	22	55	<18	216	55	138	96
Septembre	<18	<18	55	<18	<18	138	1440
Octobre	<18	<18	<18	<18	55	90	>14400
Novembre	22	<18	22	138	<18	558	258
Décembre	<18	<18	<18	55	<18	22	138

Résultats exprimés par le nombre le plus probable de Coliformes Fécaux trouvés dans 100 g de chair de coquillages

IFREMER

Laboratoire DEL

LA ROCHELLE

BASSIN 068

SURVEILLANCE MICROBIOLOGIQUE

1991

Point de Prélèvement	068001	068002	068004	068006	068007	068009 (ZI) LES MINIMES	068010 (ZI) LA VIERGE
MOIS	BAIE D'YVES	ILE D'AIX	CHATELAILLON	AYTRE	LA MEMOISE		
Janvier	90		<18	<18	126	55	90
Février	55	22	<18	44	<18	<18	2760
Mars	<18	<18	<18	<18	138	258	6600
Avril	22	<18	<18	<18	<18	<18	234
Mai	<18	<18	<18	22	90	138	6600
Juin	138	44	22	<18	<18	22	138
Juillet	37	<18	22	55	44	2760	6600
Août	55	<18	55	<18	22	22	55
Septembre	90	<18	<18	258	90	44	558
Octobre	90	<18	90	90	138	138	258
Novembre	<18	55	55	258	138	1440	1440
Décembre	<18	<18	<18	90	55	22	138

Résultats exprimés par le nombre le plus probable de Coliformes Fécaux trouvés dans 100 g de chair de coquillages

IFREMER

Laboratoire DEL

LA ROCHELLE

BASSINS 066-067-069

SURVEILLANCE MICROBIOLOGIQUE

1989

BASSINS	066				067		069	
Point de Prélèvement	066002 ESNANDES	066003 SEVRE PAVE	066005 LA PELLE MER	066006 MORTEFOIN	067001 LE MARTRAY	067002 STE MARIE	069004 FOURAS SUD	069008 LES PALLAS
MOIS								
Janvier			44	138	<18	44	<18	
Février			<18	22	90	90	<18	<18
Mars	22		22	<18	55	90	<18	
Avril	138		44	22	<18	<18	90	<18
Mai	<18	<18	22	<18	22	90	<18	<18
Juin	<18	<18	<18	<18	<18	<18	<18	<18
Juillet	22	90	22	22	22	<18	22	<18
Août	<18	<18	138	90	<18	138	138	<18
Septembre	22	258	22	<18	22	22	55	<18
Octobre	<18	55	44	<18	<18	<18	558	18
Novembre	22	44	<18	<18	22	55	<18	18
Décembre	22	<18	55	44	55	22	55	<18

Résultats exprimés par le nombre le plus probable de Coliformes Fécaux trouvés dans 100 g de chair de coquillages

IFREMER

Laboratoire DEL

LA ROCHELLE

BASSINS 066-067-069

SURVEILLANCE MICROBIOLOGIQUE

1990

BASSINS	066				067		069	
Point de Prélèvement	066002 ESNANDES	066003 SEVRE PAVE	066005 LA PELLE MER	066006 MORTEFOIN	067001 LE MARTRAY	067002 STE MARIE	069004 FOURAS SUD	069008 LES PALLES
MOIS								
Janvier	<18	258	55	<18	<18	22	<18	<18
Février	22	<18	<18	<18	<18	<18	<18	258
Mars	22	138	44	<18	22	<18	22	<18
Avril	22	258	<18	22	<18	138	90	<18
Mai	138	<18	<18	<18	22	<18	22	<18
Juin	<18	22	<18	<18	22	<18	<18	<18
Juillet	<18	55	<18	<18	<18	<18	22	<18
Août	<18	138	138	<18	<18	22	55	<18
Septembre	22	90	258	22	<18	138	<18	<18
Octobre	<18	55	<18	<18	22	<18	258	<18
Novembre	<18	<18	<18	<18	90	22	<18	<18
Décembre	44	258	22	<18	<18	<18	<18	55

Résultats exprimés par le nombre le plus probable de Coliformes Fécaux trouvés dans 100 g de chair de coquillages

IFREMER

Laboratoire DEL

LA ROCHELLE

BASSINS 066-067-069

SURVEILLANCE MICROBIOLOGIQUE

1991

BASSINS	066				067		069	
Point de Prélèvement	066002 ESNANDES	066003 SEVRE PAVE	066005 LA PELLE MER	066006 MORTEFOIN	067001 LE MARTRAY	067002 STE MARIE	069004 FOURAS SUD	069008 LES PALLES
MOIS								
Janvier	258	138	22	22	18	<18	138	126
Février	258	558	22	<18	<18	55	90	<18
Mars	<18	558	<18	<18	<18	<18	<18	18
Avril	42	450	<18	22	<18	<18	55	<18
Mai	<18	44	<18	<18	<18	22	<18	18
Juin	22	55	<18	<18	<18	22	<18	18
Juillet	<18	22	<18	<18	55	138	<18	46
Août	<18	258	22	<18	<18	22	138	55
Septembre	<18	558	258	<18	126	138	558	<18
Octobre	22	44	258	90	22	55	<18	<18
Novembre	138	234	138	138	<18	18	22	18
Décembre	22	138	44	258	<18	138	44	<18

Résultats exprimés par le nombre le plus probable de Coliformes Fécaux trouvés dans 100 g de chair de coquillages

IFREMER

Laboratoire DEL

LA ROCHELLE

BASSIN 070

SURVEILLANCE MICROBIOLOGIQUE

1989

Point de Prélèvement	070004	070005	070024	070025	070028	070029	070033	070037
MOIS	L'ESTREE	VIEILLE GOULE	LES DOUX	ORS	BROUAGE	PERRON	MORDACO	HAVRE
Janvier								
Février	55	<18						
Mars								
Avril	<18	<18	<18	<18	22	55		
Mai	<18	55	<18	<18	<18	<18		
Juin	<18	<18	<18	<18	<18	<18		
Juillet	<18	1440	22	<18	558	6600		
Août	<18	55	22	46	<18	18		
Septembre	22	<18	<18	<18	22	22		
Octobre	<18	22	<18	<18	22	<18		
Novembre	<18	<18	<18	<18	55		55	<18
Décembre	<18	<18	55	<18	<18	<18	<18	66

Résultats exprimés par le nombre le plus probable de Coliformes Féciaux trouvés dans 100 g de chair de coquillages

IFREMER

Laboratoire DEL

LA ROCHELLE

BASSIN 070

SURVEILLANCE MICROBIOLOGIQUE

1990

Point de Prélèvement	070004	070005	070024	070025	070028	070029	070033	070037
MOIS	L'ESTREE	VIEILLE GOULE	LES DOUX	ORS	BROUAGE	PERRON	MORDACO	HAVRE
Janvier	<18	<18	<18	<18	<18	55	<18	<18
Février	<18	22	<18	138	<18	90	22	<18
Mars	<18	<18	<18	<18	<18	22	22	<18
Avril	22	<18	90	<18	<18	<18	22	22
Mai	22	55	<18	<18	22	22	<18	22
Juin	22	<18	<18	<18	<18	22	<18	22
Juillet	22		22	22	<18	<18	<18	22
Août	22	<18	<18	22	138	22	<18	55
Septembre	<18	<18	<18	44	22	<18	22	55
Octobre	<18	<18	<18	22	<18	558	<18	<18
Novembre	<18	<18	<18	55	<18	<18	<18	
Décembre	22	22	<18	22	<18	<18	<18	<18

Résultats exprimés par le nombre le plus probable de Coliformes Fécaux trouvés dans 100 g de chair de coquillages

IFREMER

Laboratoire DEL

LA ROCHELLE

BASSIN 070

SURVEILLANCE MICROBIOLOGIQUE

1991

Point de Prélèvement	070004	070005	070024	070025	070028	070029	070033	070037
MOIS	L'ESTREE	VIEILLE GOULE	LES DOUX	ORS	BROUJAGE	PERRON	MORDACQ	HAVRE
Janvier	<18	<18	>14400	<18	55	<18	22	<18
Février	<18	<18	22	22	<18	<18		<18
Mars	<18				<18	18	22	22
Avril	<18				558	<18	258	<18
Mai	<18	22			<18	<18	55	90
Juin	<18				<18	90	22	138
Juillet	<18	55	<18	<18	<18	<18	<18	<18
Août	22	258	55	258	<18	<18	<18	<18
Septembre	<18	258	55	258	22	55	<18	55
Octobre	<18	<18	<18	<18	22	22	<18	22
Novembre	55	22	22	22	<18	55	22	22
Décembre	22	<18	18	22	<18	44	<18	<18

Résultats exprimés par le nombre le plus probable de Coliformes Fécaux trouvés dans 100 g de chair de coquillages

IFREMER

Laboratoire DEL

LA ROCHELLE

BASSINS 071-075

SURVEILLANCE MICROBIOLOGIQUE

1989

BASSINS	071		075	
Point de Prélèvement	071013 RONCE	071014 SAINT-TROJAN	075001 BONNE ANSE	075002 PONTAILLAC
MOIS				
Janvier				
Février			450	22
Mars				
Avril	<18	<18	<18	22
Mai	55	55	<18	22
Juin	900	<18	22	90
Juillet	258	258	22	55
Août	22	55	<18	2760
Septembre	558	<18	22	138
Octobre	258	18	<18	<18
Novembre		<18	138	1440
Décembre	22	<18	<18	22

Résultats exprimés par le nombre le plus probable
de Coliformes Fécaux trouvés dans 100 g de chair de coquillages

IFREMER

Laboratoire DEL

LA ROCHELLE

BASSINS 071-075

SURVEILLANCE MICROBIOLOGIQUE

1990

BASSINS	071		075	
Point de Prélèvement	071013 RONCE	071014 SAINT-TROJAN	075001 BONNE ANSE	075002 PONTAILLAC
MOIS				
Janvier	258	22	<18	<18
Février		55	55	22
Mars	900	<18	<18	<18
Avril	138	138	<18	2760
Mai	<18	<18	<18	258
Juin	138	<18	<18	22
Juillet	22	6600	<18	258
Août	55	<18	<18	1440
Septembre	44	138	<18	<18
Octobre	258	<18	<18	<18
Novembre	138	55	<18	<18
Décembre	55	<18	<18	90

Résultats exprimés par le nombre le plus probable
de Coliformes Féciaux trouvés dans 100 g de chair de coquillages

IFREMER

Laboratoire DEL

LA ROCHELLE

BASSINS 071-075

SURVEILLANCE MICROBIOLOGIQUE

1991

BASSINS	071		075	
Point de Prélèvement	071013 RONCE	071014 SAINT-TROJAN	075001 BONNE ANSE	075002 PONTAILLAC
MOIS				
Janvier	44	<18	22	<18
Février	120	<18	<18	55
Mars	138		<18	<18
Avril	258		55	<18
Mai	138		<18	22
Juin	55		55	55
Juillet	22	<18	55	46
Août	258	450	<18	22
Septembre	1440	22	<18	22
Octobre	6600	22	<18	22
Novembre	258	<18	22	<18
Décembre	55	22	<18	18

Résultats exprimés par le nombre le plus probable de Coliformes Fécaux trouvés dans 100 g de chair de coquillages

IFREMER

Laboratoire DEL

LA ROCHELLE

BASSIN 072

SURVEILLANCE MICROBIOLOGIQUE

1989

Point de Prélèvement	072007 L'EGUILLE	072027 COTARD	072030 EGUILLE	072033 LES 2 PRISES	072035 MOUILLELANDE	072037 LIMAN	072039 MUS DE LOUP
MOIS							
Janvier							
Février							
Mars							
Avril	44	<18	<18	<18	<18	22	<18
Mai	138	<18	<18	<18	<18		<18
Juin	90	22	22	22	138	90	55
Juillet	138	<18	22	558	138	55	22
Août	1440	138	<18	258	138	258	22
Septembre	1440	138	138	450	720	1440	558
Octobre	450	<18	55	258	138	55	138
Novembre	30	55	22	258	<18	55	22
Décembre	22	55	22	<18	22	138	22

Résultats exprimés par le nombre le plus probable de Coliformes Fécaux trouvés dans 100 g de chair de coquillages

IFREMER

Laboratoire DEL

LA ROCHELLE

BASSIN 072

SURVEILLANCE MICROBIOLOGIQUE

1990

Point de Prélèvement	072007 L'EGUILLE	072027 COTARD	072030 EGUILATE	072033 LES 2 PRISES	072035 MOUILLELANDE	072037 LIMAN	072039 MUS DE LOUP
MOIS							
Janvier	55	22	<18	<18	90	258	<18
Février	138	90	138	138	55	<18	90
Mars	22	<18	22	22	22	22	22
Avril	138	<18	<18	<18	22	558	22
Mai	55	<18	22	22	<18	22	<18
Juin	22	22	<18	22	55	90	<18
Juillet	55	258	55	138	22	138	558
Août	22	22	22	22	44	22	55
Septembre	138	<18	<18	55	138	138	138
Octobre	558	22	<18	90	90	258	22
Novembre	55	22	138	<18	<18	44	55
Décembre	22	<18	<18	55	96	258	<18

Résultats exprimés par le nombre le plus probable de Coliformes Fécaux trouvés dans 100 g de chair de coquillages

IFREMER

Laboratoire DEL

LA ROCHELLE

BASSIN 072

SURVEILLANCE MICROBIOLOGIQUE

1991

Point de Prélèvement	072007	072027	072030	072033	072035	072037	072039
MOIS	L'EGUILLE	COTARD	EGUILLE	LES 2 PRISES	MOUILLELANDE	LIMAN	MUS DE LOUP
Janvier	900	22	<18	258	138	138	<18
Février	55	22	22	22	22	22	<18
Mars	234	22	138	22	90	234	<18
Avril	55	22	900	<18	22	44	22
Mai	138	<18	18	55	55	138	<18
Juin	2760	<18	90	55	138	900	22
Juillet	22	<18	138	22	22	<18	55
Août	22	<18	55	22	55	<18	<18
Septembre	90	22	22	42	46	22	22
Octobre	138	<18	90	258	46	138	22
Novembre	138	22	138	258	558	138	22
Décembre	138						55

Résultats exprimés par le nombre le plus probable de Coliformes Fécaux trouvés dans 100 g de chair de coquillages

IFREMER

Laboratoire DEL

LA ROCHELLE

BILAN GENERAL PAR BASSINS

SURVEILLANCE MICROBIOLOGIQUE

1989 à 1991

POURCENTAGES PAR CLASSE DE RESULTATS

Classe de Résultats	< 300 Cf	≥ 300 Cf et < 1000 Cf	≥ 1000 Cf et < 3000 Cf	≥ 3000 Cf et < 6000 Cf	≥ 6000 Cf et < 60000 Cf	≥ 60000 Cf	INTERPRET. SELON ARRETE 12.10.76	INTERPRET. SELON DIRECTIVE CEE-91
BASSIN								
065	94,5	4,4	1,1	0	0	0	SALUBRE	B
066	97,1	2,9	0	0	0	0	SALUBRE	B
067	100	0	0	0	0	0	SALUBRE	A
Baie de LR	60,6	9,1	21,2	0	9,1	0	INSALUBRE	C
068	99,4	0,6	0	0	0	0	SALUBRE	B
069	97,1	2,9	0	0	0	0	SALUBRE	B
070	97,5	1,3	0,4	0	0,8	0	Cf Comment.	B
071	88,3	6,7	1,7	0	3,3	0	Cf Comment.	B
072	92,9	5,3	1,8	0	0	0	SALUBRE	B
075	92,6	1,5	5,9	0	0	0	Cf Comment.	B

Classes de résultats exprimés en Coliformes Fécaux (Cf) trouvés dans 100g de chair de coquillages et de liquide intervalvaire

**INFLUENCE DES DEVELOPPEMENTS PHYTOPLANCTONIQUES
TOXIQUES SUR LES ZONES CONCHYLICOLES DE
CHARENTE MARITIME**

I – LE RESEAU DE SURVEILLANCE PHYTOPLANCTONIQUE (REPHY)

Le dépistage des développements phytoplanctoniques toxiques liés à certaines espèces de dinoflagellés tels que *Dinophysis* Sp, s'effectue grâce au Réseau de Surveillance phytoplanctonique (voir carte – numéros 5 et 6).

1 – Le réseau de suivi

Les stations de prélèvement ont été réparties le long du littoral, du Pertuis Breton jusqu'au Bassin de Marennes Oléron. Les fréquences de prélèvements sont bimensuelles de septembre à avril et hebdomadaires de mai à août. Le dénombrement des espèces phytoplanctoniques est effectué.

2 – Le système d'alerte

En cas d'apparition d'espèces toxiques observées grâce au réseau, ou à partir d'informations extérieures éventuelles, le système d'alerte est déclenché :

- augmentation du nombre et de la fréquence des prélèvements
- mise en oeuvre de tests de toxicité

Des décisions préfectorales interdisant la pêche et la commercialisation des coquillages à partir des zones contaminées sont prises si nécessaire.

II – BILAN DE LA SURVEILLANCE EN CHARENTE-MARITIME

Le Réseau de Surveillance fonctionne depuis 1985.

Aucune apparition significative d'espèces très toxiques (produisant des toxines paralysantes de type Paralytic Shellfish Poison) n'a été mise en évidence.

Par contre certaines espèces produisant des toxines de type diarrhéique (Diarrhetic ShellFish Poison) sont couramment observées. Il s'agit de plusieurs espèces du Genre Dinophysis. Les apparitions les plus fréquentes se déroulent en principe de mai à septembre chaque année.

Ces développements n'ont eu de réelle conséquence qu'en 1987, rendant les moules des différents sites de production impropres à la consommation. La commercialisation a d'ailleurs été interdite du 27.05.87 au 30.06.87.

Depuis lors, bien que le phénomène ait pu être observé chaque année (les concentrations en cellules de dinophysis Sp ayant parfois même été supérieures à celles observées en 1987), aucune toxicité susceptible d'incommoder les consommateurs n'a été décelée.

III - PROSPECTIVE

En dépit des recherches effectuées, les conditions d'apparition des dinoflagellés toxiques restent mal connues pour l'instant. La variabilité des phénomènes est importante d'une année sur l'autre. Rien ne prouve que l'intervention humaine soit à l'origine de déséquilibres ayant pu engendrer ces développements. L'intervention humaine ne peut non plus infléchir leur cours.

Il est donc à l'heure actuelle inutile de définir des objectifs de qualité pour les eaux conchylicoles par rapport à ces événements.

